



PLAN DE MANAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE



SOMMAIRE

OBJECTIFS DE CE DOCUMENT.....	2
BRANFERE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE	3
L'ORGANISATION DE LA DEMARCHE DD	4
POURQUOI	5
AVEC QUI.....	5
COMMENT	5
NOTRE AMBITION A LONG TERME	7
LES OUTILS ET FONDAMENTAUX DE LA DEMARCHE DD.....	7
NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX	7
1. NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE.....	7
2. LA GESTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS	8
3. LA GESTION DES EQUIPEMENTS	9
4. LA GESTION DE LA BIODIVERSITE	10
NOS ENGAGEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES	12
1. CONFORMITE JURIDIQUE.....	12
2. NOTRE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES (PRODUITS ET FOURNISSEURS).....	12
3. NOS ENGAGEMENTS ENVERS LA COMMUNAUTE LOCALE	13
4. NOS ENGAGEMENTS SOCIETAUX.....	15
L'INTÉGRATION CULTURELLE.....	17
NOS ENGAGEMENTS	17
LA QUALITÉ	18
1. GESTION DE LA SATISFACTION CLIENTS ET DEMARCHE QUALITE	18
2. LA QUALITE DE SERVICE	18
3. LE PLAN-GUIDE ET LE PLAN D'AMELIORATION DE L'EXISTANT.....	19
LA SANTÉ-SECURITÉ	20
1. PREVENTION DES RISQUES.....	20
2. HYGIENE ET SECURITE	20
CONCLUSION	22

« Nous sommes les enfants de l'histoire, et devons tracer nos propres voies dans le plus riche et intéressant des univers - indifférent à notre souffrance et offrant donc le maximum de liberté pour que nous nous épanouissions ou faisons fiasco en toute responsabilité ».

Stephen Jay Gould

La vie est belle - les surprises de l'évolution

OBJECTIFS DE CE DOCUMENT

Ce plan de management est un outil que nous avons développé en interne (compte tenu des dimensions de notre entreprise) afin d'expliquer l'organisation et la dynamique de notre démarche de développement durable.

Ce plan est :

- **Complet** : il regroupe sous un ensemble de procédures et actions conjointes les dimensions environnementales, socio-économiques, culturelles, qualité, santé-sécurité de notre établissement.
- **Évolutif, constructif** : il témoigne de l'amélioration continue de notre démarche de progrès.
- **Intégré par la direction générale**, et validé par celle-ci et remis à jour tous les ans,
- **Soutenu** par un plan d'action global annuel décliné par service et réactualisé chaque année
- **Disponible** : il est communiqué en interne via l'intranet de l'entreprise et en externe via le site internet.

BRANFERE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE L'EXPERIENCE DE L'ENGAGEMENT

Le pôle Branféré est aujourd'hui un concept unique en France qui rassemble en un même lieu un parc animalier et botanique, terrain d'observation et d'émerveillement, un centre d'éducation à l'environnement, l'École de la Nature de Branféré dédié à la compréhension et au respect de la biodiversité et le Parcabout, un parcours innovant et écologique d'aventure dans les arbres.

Édifié en 1848, le manoir de Branféré devient la propriété de la famille Jourde en 1884. La légende veut que Casimir Jourde ait acquis la propriété en gagnant une partie de poker. En 1932, Paul Jourde, petit-fils de Casimir, hérite du domaine de 40 hectares ainsi que de la fortune de son aïeul. En 1935, il épouse Elena Castori, aristocrate italienne et peintre naturaliste, avec laquelle il partage, sa passion pour la faune et la flore.

À la suite d'un voyage en Inde, ils rencontrent le Maharadjah de Kutch et découvrent ainsi le concept novateur pour l'époque d'une réserve animalière où les animaux vivent en liberté. Ils décident d'un commun accord de faire du parc de Branféré, le « paradis des animaux », l'idée d'une cohabitation harmonieuse entre l'homme et la nature. Voyageurs dans l'âme, ils parcourent alors les cinq continents et ramènent des espèces animales exotiques ainsi que des essences végétales. Ils révolutionnent les pratiques zoologiques de l'époque en créant un biotope préservé pour les différentes espèces présentes sur le site.

De nombreux scientifiques ou simplement des passionnés sont enthousiasmés par ce concept ambitieux et novateur. Le journaliste François de La Grange et l'éthologue Konrad Lorenz vont contribuer à faire de Branféré un parc renommé et reconnu. Dès son ouverture, le 27 juillet 1965, le Parc animalier et botanique de Branféré rencontre

un franc succès qui ne s'estompe pas avec le temps. En effet, l'émergence de l'écologie amène une prise de conscience générale, celle de la nécessité de préserver la biodiversité. Branféré en est l'illustration dans le Morbihan.

Afin d'assurer la pérennité de leur démarche, les époux Jourde lèguent le parc à la Fondation de France en 1988. Dans les années 90, la Fondation de France et la Fondation pour la Nature et l'Homme se rapprochent, liées par des intérêts communs, celui de l'éducation à l'environnement. De ce partenariat naît l'École de la Nature de Branféré qui ouvre ses portes en 2004.

Fort de son histoire, l'ensemble du pôle s'inscrit au quotidien dans une logique transversale de développement durable et solidaire et de sensibilisation à travers ses activités (éducation à l'environnement, conservation des espèces, ...), son mode de fonctionnement (économies d'énergies, gestion de l'eau, gestion différenciée, management participatif...) et son développement (éco-construction, achats responsables, présentation de nouvelles espèces menacées...).

Adhérer à la démarche de certification Green Globe valorise cette vision globale du développement durable et nous permet de rendre visible au plus grand nombre notre engagement de longue date en faveur de l'éco-tourisme et des loisirs durables. Elle nous offre la possibilité de structurer nos actions dans le temps afin de viser l'excellence écologique, la performance économique et la satisfaction sociale.

Green Globe concrétise et certifie la volonté de Branféré de s'inscrire durablement dans un processus éco-citoyen.

Le développement important que connaît le pôle Branféré depuis la certification obtenue en 2013 a permis de consolider nos engagements en matière de développement durable en intégrant systématiquement les axes économique, social, environnemental et culturel dans nos processus de décisions et de gouvernance.

La crise sanitaire de 2020 et 2021 a démontré l'importance de rester fidèle à nos valeurs et de poursuivre cette démarche de développement durable pour surmonter les difficultés et les crises qui ne manqueront pas de se reproduire (changement climatique...).

L'ORGANISATION DE LA DEMARCHE DD

La SA Parc de Branféré est propriété de la Fondation de France, son actionnaire principal et majoritaire, organisme privé reconnu d'utilité publique œuvrant pour l'intérêt général. La recherche du profit n'est donc pas un objectif, il n'y a pas de distribution de dividendes et tous les bénéfices sont réinvestis. En revanche la nécessité de faire des bénéfices pour pouvoir faire de Branféré un site exemplaire d'expérimentation et d'amélioration continue au regard du développement durable est nécessaire. L'axe économique se met en effet au service de l'axe social et environnemental, l'économique n'est pas antinomique avec le social et l'environnemental, il favorise les deux autres dans un cycle vertueux. La stratégie de ces vingt dernières années vise à faire fructifier ce modèle. Un temps fort a été l'ouverture sur le site de l'École de la Nature de Branféré en 2004 puis plus récemment

la refonte de nos infrastructures d'accueil et de notre outil de travail entre 2016 et 2021. Les nouveaux projets à l'horizon 2025 doivent permettre de franchir un nouveau palier dans une recherche de progression visant l'exemplarité en matière de développement durable et solidaire.

POURQUOI

- Parce que le cœur de métier de Branféré est de conserver la biodiversité et de sensibiliser les publics aux enjeux environnementaux.
- Parce que nos actions doivent être cohérentes avec nos messages de sensibilisation.
- Parce que l'urgence climatique est indiscutable. Nous sommes rentrés dans une nouvelle époque géologique : l'anthropocène. Pour la première fois dans l'histoire de la Terre, ce sont les effets des activités humaines qui sont les principaux moteurs des changements néfastes qui affectent la stabilité de notre climat et génèrent des désordres multiples dont nous ne maîtrisons pas les conséquences futures.
- Parce que nous avons conscience que notre planète est unique et nous offre une nature et des richesses incroyables mais pas inépuisables.
- Parce que nous sommes conscients de notre responsabilité sociétale et que nous souhaitons réduire nos impacts négatifs et accroître nos impacts positifs.
- Parce que nous souhaitons participer aux efforts collectifs qui doivent être réalisés pour limiter l'augmentation de la température globale de la Terre à +1,5°C et réduire nos impacts sur les 9 limites planétaires.

AVEC QUI

- Avec nos administrateurs.
- Avec nos partenaires.
- Avec nos salariés.
- Avec nos visiteurs et nos différents publics.
- Avec nos prestataires.
- Avec nos fournisseurs.
- Avec notre territoire.

COMMENT

Pour nous aider à hiérarchiser et structurer nos actions, nous utilisons comme repères, les obligations réglementaires, les 9 limites planétaires à ne pas dépasser, les 17 objectifs de Développement Durable des Nations Unies et les 341 critères de la certification internationale Green Globe.

Nous nous appuyons également sur quelques grands principes :

- Qualifier, Quantifier, Analyser, Améliorer, s'Appropriier et Partager (QQAAAP) pour définir une stratégie et en mesurer les effets.
- Avoir pour objectif l'amélioration continue.

- Éviter sinon Réduire et Compenser les impacts de nos activités sur l'environnement.
- Refuser sinon Réduire, Réutiliser, Recycler en ce qui concerne les achats en amont et ensuite les déchets.
- Développer une culture commune en matière de développement durable au sein de notre organisation en s'appuyant sur le concept de « transféreur » : échanges de pratiques, informations et astuces de l'organisation vers les salariés et des salariés vers l'organisation.
- S'identifier en tant qu'entreprise « contributrice » à la transition par nos actions d'information, de sensibilisation, de formation, de mobilisation, de responsabilisation, de communication et de valorisation.

La démarche de développement durable est totalement intégrée au niveau de la prise de décision de l'entreprise, à son plus haut niveau par la direction du pôle. Frédéric Jayot, directeur général du Pôle Branféré depuis 1999, propose au conseil d'administration des plans stratégiques de développement quinquennal. Un plan stratégique spécifique sortie de crise sanitaire 2021/2023 a été mis en place.

Le plan stratégique est décliné en plans d'actions annuels avec des objectifs fixés aux différents services de manière transversale. Les objectifs annuels comportent toujours 3 volets :

- **Un volet économique** : croissance, rentabilité...
- **Un volet social et managérial** : organisation, politique ressources humaines...
- **Un volet qualité, environnement, sécurité.**

L'équipe de direction se réunit tous les mois lors d'un comité de direction (10 personnes) regroupant le directeur général, les directeurs et responsables de service (zoologique, restauration, boutique, éducation à l'environnement, marketing et commercial, technique, développement durable, comptabilité-finances et ressources humaines).

Ce comité de direction est l'organe décisionnaire de la mise en œuvre de la politique de développement durable. Il peut être considéré comme un « comité de développement durable » et traduit bien le fait que la politique de développement durable est portée par l'ensemble de l'entreprise de manière transversale.

Depuis janvier 2022, un poste de responsable développement durable a été créé afin d'accélérer et d'amplifier nos efforts et notre amélioration continue. Ce poste se positionne en tant que support et personne « ressource » auprès de la Direction générale, des managers et directeurs du Pôle Branféré. Il apporte la garantie d'une démarche d'amélioration continue et d'un bilan annuel exemplaire tant sur le plan environnemental qu'éthique et social.

L'ordre du jour des réunions de direction prévoit systématiquement 3 rubriques :

- Point sur l'agenda et l'activité des différents services ;
- Point sur l'avancement des projets ;
- Point sur la démarche RH/QSE/ DD.

Depuis 2019, un rapport d'activités complet par services est rédigé chaque année et présenté dans l'optique d'un rapport sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise lors de notre assemblée générale annuelle.

NOTRE AMBITION A LONG TERME

Faire en sorte que nos activités impactent négativement le moins possible notre environnement naturel et sociétal, identifier, quantifier et compenser nos impacts négatifs inévitables et contribuer à la transition écologique de notre territoire. Confirmer nos intentions et objectifs dans les statuts de la Société Anonyme en se déclarant Entreprise à mission.

LES OUTILS ET FONDAMENTAUX DE LA DEMARCHE DD

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

I. Notre politique environnementale

Le Pôle Branféré a toujours fait de la préservation de la biodiversité un enjeu incontournable. Cette volonté s'est vue confirmée par l'implantation de l'École de la Nature à proximité du parc animalier et botanique en 2004. La création d'un centre d'éducation à l'environnement a tout naturellement accentué la pédagogie menée sur le site.

Le programme de sensibilisation grand public a ainsi vu le jour et fort de l'émerveillement suscité par l'immersion dans le parc, insiste sur le respect au quotidien de l'environnement. Dans un souci de cohérence, Branféré se doit d'intégrer des objectifs clairs en faveur de la nature dans sa globalité.

Notre engagement en faveur d'un développement plus durable, nous amène à prendre en compte d'une manière objective la dimension de l'impact environnemental de nos activités, produits et services de la façon la plus appropriée.

Pour cela, nous nous engageons à respecter les exigences légales nous concernant et à améliorer en permanence notre performance écologique. Notre démarche s'appuie sur le respect de plusieurs grandes priorités :

- Préserver la biodiversité animale et végétale dans notre environnement proche.
- Assurer la sensibilisation à la protection de l'environnement des visiteurs du parc et des publics accueillis dans le cadre des programmes et activités pédagogiques proposés par l'École de la Nature (groupes d'enfants dans le cadre scolaire ou de loisir, groupes familiaux, adultes en séminaire ou en formation...).
- Gérer nos déchets dans le cadre d'une démarche d'identification, de quantification, de réduction des volumes, de tri, de réutilisation, de recyclage et de valorisation.
- Rationaliser nos consommations d'eau et assurer un traitement optimal de nos rejets d'eaux usées, en luttant contre les pollutions humaines et animales.

- Suivre, surveiller et analyser nos consommations d'énergies dans un objectif de réduction. Réduire le recours aux énergies fossiles en programmant leur remplacement. Développer la part des énergies renouvelables dans notre approvisionnement.
- Identifier et quantifier nos flux d'émissions de gaz à effet de serre afin de définir nos objectifs de réduction, de cibler efficacement nos actions et de compenser nos émissions inévitables.
- Préserver les sols et la qualité de l'air en réduisant les risques et les sources d'accidents ou de pollution potentiels.
- Contribuer au développement économique et social local, notamment en privilégiant les entreprises locales pour la réalisation des travaux ou l'approvisionnement, les produits locaux dans nos achats pour limiter les pollutions dues aux transports et en priorisant l'embauche de collaborateurs issus du tissu local.
- Intégrer les considérations environnementales dans nos projets de développement ainsi que dans nos opérations de rénovation et de création de bâtiments ou d'aménagements paysagers.
- Associer au maximum l'ensemble des équipes du Pôle Branféré ainsi que nos partenaires, clients et fournisseurs à cette démarche éco-citoyenne et de responsabilité sociétale.

Afin de respecter cet engagement, des moyens matériels, humains et financiers, dans la limite qu'offre la gestion de l'entreprise, seront alloués aux différents services du Pôle Branféré dans le cadre d'investissements annuels sur la transition écologique.

2. La gestion des impacts environnementaux et des pollutions

Le Pôle Branféré sensibilise ses employés et ses visiteurs sur les éco-gestes à adopter au quotidien pour réduire les consommations d'eau, d'énergie et de produits générateurs de déchets.

Parmi les bonnes pratiques mises en place, nous pouvons citer :

- Le programme de sensibilisation grand-public en direction des visiteurs du parc.
- La formation des employés aux initiatives durables de l'entreprise (demi-journée d'intégration des nouveaux salariés, réunions internes, ateliers de l'ENB, Rencontres de Branféré, lettre mensuelle sur les actions développement durable menées par Branféré et par ses salariés...).
- Les stations de lagunage et le traitement des eaux usées.
- Les différents points de tri et de collecte des déchets à disposition des visiteurs et des salariés.
- La valorisation des déchets alimentaires compostés et utilisés sur place.
- La gestion différenciée des espaces-verts.
- L'éco-construction de nos nouvelles infrastructures et bâtiments intégrant nos objectifs d'amélioration continue (chaudière à granulés, géothermie, pompes à chaleur, production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires thermiques, récupération des eaux pluviales pour alimenter certains sanitaires...).
- La recherche de fournisseurs nous permettant d'augmenter la part des produits biologiques, éco-labellisés, issus du commerce équitable et de circuits courts

pour l'ensemble de nos achats (alimentation, produits d'entretiens, matériaux, fournitures...).

- La recherche de produits « partage » à la boutique pour que les achats des visiteurs permettent de soutenir des actions sociales ou environnementales.
- La récolte de fonds pour participer au financement de programmes de conservation in situ de la biodiversité : 1% du chiffre d'affaires des entrées au parc sont attribués à ce fond, les achats effectués par les visiteurs sur les stands des week-ends sur la conservation ou sur les ateliers menés par les jeunes accueillis en séjours de vacances à l'ENB et une partie des recettes liées aux séminaires d'entreprise et aux journées soigneur.
- La mise en place d'un registre afin de mesurer nos consommations en eau, électricité, gaz et fioul et les émissions de gaz à effet de serre associés.
- L'utilisation de la méthode officielle « Bilan Carbone » pour le calcul de notre bilan de gaz à effet de serre.
- La mise en place d'un site internet pour le suivi de notre conformité réglementaire environnementale.
- La mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking des visiteurs.
- La mise en place d'une ligne de transports publics par bus depuis la ville de Vannes.
- La démarche de certification qui vient valider les efforts réalisés : la certification Green Globe, Qualité Tourisme, mon restau responsable...
- Afin d'améliorer notre bilan environnemental, nous sollicitons et travaillons avec :
 - L'Agence de l'Eau : Lutte contre la pollution des eaux, économie de la ressource eau.
 - Citéo et Arc Sud Bretagne : sensibilisation à la réduction et au tri des déchets.
 - L'ADEME : source de documentations, audits énergétiques, plan actions, solutions de soutien financiers.
 - La CCI du Morbihan et leurs conseillers notamment dans le cadre du programme ECOD'O...
 - Eco-Conseil Méditerranée (pour partie basé à Brest) pour la veille réglementaire.

3. La gestion des équipements

Tous les équipements conséquents et/ou critiques sur le pôle sont sous contrat de maintenance – quelques exemples :

- Roquet : bâtiment de l'ENB, centre d'accueil et restaurant (chauffage, production d'eau chaude, ventilations...).
- EIBA : suivi des stations de lagunages et de la qualité de l'eau des bassins et des forages.
- Morbihan Grandes Cuisines : équipements de froid et cuisson.
- Chubb : protection incendie et évacuation – maintenance et contrôles réglementaires.
- Gemy-Peugeot : véhicules.
- Adeosys : réseaux, informatique.
- Apik conseils et Venue 360 : logiciels CRM.

- Verseau Nettoyage : nettoyage des toitures et vitres en hauteur.
- APAVE : contrôles règlementaires (électricité, légionellose...).
- APEX : contrôle sanitaire des arbres de la zone Parcabout.
- CERES : contrôle technique du Parcabout.
- Chien Noir : maintenance du Parcabout.
- Lelestin élagage : contrôle sanitaire et sécuritaire des arbres.

Les autres équipements sont suivis régulièrement soit par le service restauration concernant le matériel de restauration, soit par le technicien de maintenance ou les agents techniques habilités concernant le matériel à usage technique.

Les équipements électriques et informatiques sont contrôlés par notre technicien de maintenance et par des prestataires. Nous remplaçons petit à petit le matériel usagé par du matériel plus économe et plus écologique.

La part des contrats de location-maintenance se développe considérablement dans notre politique de développement pour favoriser la valeur d'usage et le bon état permanent des équipements acquis de plus en plus en phase avec les exigences environnementales.

4. La gestion de la biodiversité

Biodiversité végétale

Branféré est un parc qui mêle animalier et botanique. Une grande attention est portée au développement de la collection végétale.

Le service technique est en relation étroite avec différents paysagistes et pépiniéristes pour le choix des plantes. Nous sélectionnons, de préférence, des espèces adaptées aux conditions locales et non invasives. L'utilisation de pesticides ou d'insecticides est prohibée. Nous laissons volontairement les prairies en jachère pour respecter le rythme de la nature. Cette méthode est appelée gestion différenciée et permet la pollinisation des plantes par les insectes. Nous avons planté 350 arbres en 3 ans.

Enfin un diagnostic-expertise du patrimoine arboré est réalisé régulièrement par des experts agréés et la société Le Lestin Élagage afin de soigner et remplacer les sujets vieillissants et dangereux. L'idée force qui va guider désormais notre stratégie est de compenser par des plantations, l'abattage rendu nécessaire pour des raisons de sécurité ou la chute lors des tempêtes de certains arbres. A chaque nouveau projet, des sujets d'intérêt botanique sont sélectionnés afin d'accroître l'intérêt botanique de la collection.

Biodiversité animale

La conservation est devenue la mission essentielle des parcs zoologiques du XXI^e siècle, à laquelle ils doivent participer et consacrer tous leurs efforts. Cette tâche est assurée, soit directement, par leur implication dans des programmes de préservation d'espèces menacées, soit indirectement, par l'élevage et la présentation d'espèces emblématiques des divers milieux, en particulier les plus en danger.

Le Parc de Branféré, adhérent de l'EAZA (Association Européenne des parcs Zoologiques et des Aquariums), est impliqué dans la conservation de 44 espèces

actuellement inscrites en EEP (Programme d'Élevage Européen). Depuis 2016, notre programme de conservation in situ et ex situ a été considérablement développé, que ce soit en investissements sur le parc pour accueillir de nouvelles espèces menacées ou sur des actions directes dans le milieu naturel avec un budget en évolution constante. Un poste d'assistante zoologique et scientifique a été créé en 2020 pour renforcer le temps consacré aux missions de recherche et de conservation.

Créés pour la sauvegarde d'une espèce animale, les EEP permettent de gérer la population d'une espèce de manière durable en conservant le maximum de son patrimoine génétique. Lorsque les causes de disparition dans la nature peuvent être résolues, ils peuvent donner lieu à des réintroductions ou des renforcements de populations sauvages comme ce fut le cas pour de très nombreuses espèces. A Branféré, la tortue cistude est reproduite dans le cadre d'un EEP pour un programme de réintroduction en Savoie.

- Exemples d'espèces en EEP présentes à Branféré : okapi, panda roux, cerf de Duvaucel, sanglier des Visayas, oryx algazelle, hippopotame pygmée, girafe, rhinocéros indien, tapir terrestre, âne de Somalie, gibbon à bonnet, gibbon à favoris blanc, maki vari roux, saïmiri à tête noire, tamarin pinché, atèles à ventre blanc, grue à cou blanc, grue de Mandchourie, pélican frisé, manchot de Humboldt, ara de Buffon, vautour à dos blanc, harfang des neiges, bernache à cou roux, cistude d'Europe.
- Exemples d'espèces suivies dans le cadre des Stud-book européens (ESB) présentes à Branféré : cerf cochon, marabout d'Afrique, cigogne d'Abdim, ibis de Ridgway, grue couronnée noire, grue de paradis, pélican à dos rose, ara militaire du Mexique, casoar à casque...

Ces dernières années, de nouvelles espèces ont été accueillies et notamment des espèces présentant un intérêt fort en termes de conservation, pédagogie, recherche...Exemple : l'atèle à ventre blanc (en danger critique d'extinction), la tortue sillonnées (en danger), la tortue léopard, le dromadaire, le wallaby de Parma, le carpophage pauline...

Citons parmi les réalisations phare une « vallée indienne » permettant de restaurer une zone humide du parc et de présenter une nouvelle espèce emblématique très menacée : le rhinocéros indien.

Lors des Rencontres de Branféré, nous donnons la parole à des associations impliquées dans la protection des espèces in situ comme la Ligue Protectrice des Oiseaux ou Kalaweit, association impliquée dans la défense des gibbons en Indonésie.

De 2016 à 2019, avec la Fondation pour la Nature et l'Homme et la Fondation de France, nous avons lancé et soutenu le programme RAJAKO dédié à la conservation in situ de primates menacés. Notre soutien à la conservation s'est depuis enrichi et diversifié et nous soutenons chaque année un certain nombre d'ONG qui œuvrent dans le milieu naturel d'origine des espèces : rhinocéros indiens dans l'Assam, perroquets gris au Cameroun, atèles au Vénézuéla... Nous reversons annuellement 1% du chiffre d'affaires des entrées à la conservation mais aussi d'autres fonds récoltés lors des séminaires, des activités « soigneur d'un jour », des week-ends sur la conservation ou lors d'ateliers réalisés par les enfants venant en séjour de vacances.

Des partenariats sont réalisés avec d'autres structures afin que notre site et nos espèces puissent servir certaines recherches telles que le balisage des cigognes pour suivre leur migration, le teste de certain matériel de balisage, l'étude du bien-être animal...

Un projet de recherche appliquée en collaboration avec le laboratoire ETHOS de l'Université de RENNES est en cours de finalisation afin d'étudier l'impact des conditions d'élevage sur le potentiel de réintroduction de certains oiseaux et visant à optimiser la réussite de la réintroduction des espèces en milieu naturel.

NOS ENGAGEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Conformité juridique

L'entreprise est en conformité avec le droit du travail français et les droits sociaux français.

Le parc est une installation classée au titre de l'environnement soumise à autorisation d'ouverture préfectorale, à ce titre elle est régulièrement contrôlée (tous les ans) par son autorité de tutelle, la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Une veille scrupuleuse est effectuée par la direction générale, le service RH, la responsable Développement Durable et les directeurs de service. Le parc est adhérent de l'AFDPZ association française des parcs zoologiques.

2. Notre politique d'achats responsables (produits et fournisseurs)

Afin d'assurer la cohérence globale du pôle, la politique d'achats doit avoir pour objectif de favoriser le commerce équitable et d'appuyer le développement durable en intégrant des facteurs de performance environnementale au processus de prise de décision en matière d'achats (connaissance des fournisseurs et de leurs produits, contrôles des coûts et des marges...).

Les biens et services à privilégier du point de vue environnemental sont ceux qui ont une incidence moindre ou réduite sur l'environnement pendant le cycle de vie du bien ou du service, lorsqu'on les compare aux biens et services concurrentiels servant aux mêmes fins.

Nous nous engageons à respecter plusieurs grandes priorités :

- Respecter la législation française et européenne.
- Mettre en place la procédure 4R :
 - Repenser, analyser les besoins d'une autre manière, les redéfinir et remettre en question les priorités.
 - Réduire, diminuer l'acquisition de matériel et la consommation de ressources au cours du cycle de vie du produit ou de la période couverte par le contrat du service.
 - Réutiliser, réparer ou acquérir du matériel usagé ou remis à neuf.
 - Recycler, acquérir des produits recyclables ou fabriqués à partir de matériaux recyclés et favoriser des emballages recyclés et/ou recyclables.
- Accorder une préférence aux fournisseurs et aux prestataires de service en possession d'un certificat ou d'une attestation (du type iso9001, iso14001...) qui mènent d'une part une politique active en matière d'amélioration de la sécurité

et d'autre part qui propose des solutions respectueuses de l'environnement dans des conditions acceptables d'un point de vue économique.

- Privilégier les produits présentant un label de certification environnemental et/ou issus du commerce équitable (écolabel européen, Max Havelaar...).
- Favoriser les produits dont on peut mesurer les facteurs de performance environnementale tels que :
 - La réduction des émissions de gaz à effet de serre et des contaminants atmosphériques.
 - L'accroissement de l'efficacité énergétique et de l'économie des ressources en eau.
 - La diminution des déchets et la promotion de la réutilisation et du recyclage.
 - L'utilisation des ressources renouvelables.
 - La réduction des déchets dangereux.
 - La réduction des substances toxiques et chimiques dangereuses.
 - La diminution du temps de transport sur le cycle de vie du produit.
- Contribuer au développement économique et social local en privilégiant les entreprises locales pour la réalisation des travaux ou l'approvisionnement et les produits locaux dans nos achats pour limiter les pollutions dues aux transports quand c'est possible.
- Favoriser le travail avec des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire du territoire. Ex : réalisation des tables de pique-nique par une entreprise d'insertion.
- Sensibiliser nos fournisseurs à notre démarche Développement Durable.

Une politique d'achat est formalisée et repose sur une charte et des valeurs.

Afin de respecter cet engagement des moyens matériels, humains et financiers, dans la limite qu'offre la gestion de l'entreprise, seront alloués aux différents services du Pôle Branféré et un poste de Responsable Développement Durable a été créé début 2022 afin de venir en appui des différents services.

3. Nos engagements envers la communauté locale

Ouvert en 1965 au grand public, Branféré est un parc très ancré dans le tissu local. Sa vocation pédagogique prononcée l'a conduit à mener des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement à destination du grand public, majoritairement issu du département du Morbihan et de la région Bretagne. Sur le parc, nous diffusons nos messages de sensibilisation par le biais de nos brochures (plan du parc, livre guide), des panneaux de signalétique réalisés par l'équipe pédagogique et lors d'animations réalisées par les éducateurs à l'environnement de l'École de la Nature.

Le Parc de Branféré est membre de l'AMEL (Association Morbihannaise des Équipements de Loisirs) depuis sa création et à ce titre doit faire la promotion des autres sites touristiques du territoire. Cette adhésion nous engage à mener des concertations avec les différents acteurs du tourisme du département. Par exemple, le parc s'est associé avec le Comité Départemental du Tourisme pour mettre en place un coffret Sport et Loisirs commercialisé sur le département. Au niveau régional, Branféré

s'investit dans de nombreux programmes portés par la Chambre de Commerce et d'Industrie comme IDDIL (Innovation et Design Durable dans l'Industrie du Loisirs) pour la conception d'un éco-hébergement et BMA (Bretagne Mobilité Augmentée) pour diminuer l'impact écologique des transports dans son activité et plus récemment le dispositif ECOD'O pour accompagner les entreprises dans leurs démarches de réduction de consommation et de dépendance à la ressource en eau.

En 2008, Branféré s'est rapproché de l'Université de Bretagne Sud afin de créer la licence professionnelle EMEC (éco-matériaux/éco-construction). Les étudiants y étaient invités à concrétiser un projet développé en classe sur le parc. Ils ont travaillé sur l'exposition EMEC à l'entrée du parc sur l'écoconstruction en partenariat avec des artisans locaux, le bâtiment éco-conçu du Parcabout, le bâtiment qui accueille les sanitaires du snack du platane.

En 2022, les étudiants du campus E.S.P.R.I.T. Industries de Redon, établissement public comprenant 2 écoles, ont travaillé sur des projets intégrés dans notre démarche d'amélioration continue sur les questions environnementales.

Chaque année, le Pôle Branféré organise un évènement dans le cadre de la Fête de la Nature, les Rencontres de Branféré. Au programme, des ateliers, des expositions et des spectacles dédiés à la biodiversité qui mettent en avant des artistes, des compagnies et des associations issus du tissu local. Les festivités sont appréciées par plus de 4 000 visiteurs en moyenne sur le week-end.

Nous contribuons au dynamisme local en développant des partenariats professionnels avec la Maison de l'Emploi de Muzillac, Rhuys Emploi Service, le CAT du Prat (mise sous plis et routage des brochures commerciales, mise en sachet du pop-corn...), la ferme de Prière pour la gestion de notre linge d'entreprise, l'association d'insertion APIE 44 qui réalise une grande partie de notre mobilier extérieur...

Nous adhérons depuis en 2016 à l'association Morbihan Tourisme Responsable qui regroupe des acteurs engagés dans le tourisme durable et notamment les certifiés « Green globe » du département.

Depuis 2014 Branféré anime la commission tourisme du club TGV 56 qui a consisté notamment à favoriser les déplacements doux, sans voiture ou en véhicule électrique dans la lignée de l'arrivée de la LGV mise en service en juillet 2017 mettant Paris à 2 h de REDON et 2h30 de VANNES.

Dans le prolongement du club TGV 56, une structure associative dénommée « Green Morbihan » a été créée pour regrouper les acteurs locaux du tourisme durable et la présidence de cette association a été confiée au directeur général de Branféré.

21 membres composent en 2022 ce club de professionnels du tourisme engagés dans une démarche écoresponsable avec comme membres fondateurs les 4 établissements bretons certifiés Green Globe : le parc de Branféré, l'Eco-Hôtel Yves Rocher La Grée des Landes, le camping La Fontaine du Halatte, le centre de thalassothérapie Thalazur ainsi que l'association Morbihan tourisme responsable, la CCI du Morbihan, l'agence de développement touristique du Morbihan.

En 2022, Branféré a rejoint le réseau Produit En Bretagne.

L'association École de la Nature a également développé plusieurs partenariats avec le territoire :

- La Région Bretagne soutient notre programme de sensibilisation à la biodiversité à destination des visiteurs et la venue des écoles Bretonnes en classe découverte dans notre bâtiment d'hébergement grâce à une bourse transport.
- L'association participe au Dispositif d'Éducation au Développement Durable du Conseil Départemental qui permet aux professeurs et à leurs élèves de participer à des animations thématiques et à la visite d'Espaces Naturels Sensibles du Morbihan.
- Le partenariat avec Arc Sud Bretagne permet aux classes ou aux habitants de notre communauté de communes de bénéficier d'animations sur les déchets, le gaspillage alimentaire, l'économie circulaire, les éco-gestes...
- Participation à des projets spécifiques en lien avec le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne et l'Éducation Nationale tels que des animations « École dehors » et Aire Terrestre Éducative avec les écoles de proximité.

L'association est également active auprès de ses réseaux professionnels :

- Le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne (REEB).
- Le Réseau d'Éducation Union Pour l'Animation En Pays Rural (UBAPAR)...
- Le Comité Français de Pédagogie Zoologique (CFPZ).

4. Nos engagements sociétaux

Les effectifs ETP (Équivalent Temps Plein) au 31/12/2023 selon le code du travail :

- SA Parc de Branféré : 74.20 ETP
- Association École de la Nature : 23.02 ETP

Soit une augmentation de 45 à 97 ETP depuis 2010 (+ 112 %).

Le pôle de Branféré se conforme aux obligations légales relevant du code du travail. La SA Parc de Branféré est régie par la convention collective des parcs et jardins zoologiques privés ouverts au public. L'association École de la Nature est régie par la convention collective de l'animation. Ainsi nous respectons dans nos pratiques :

- Le rejet de toutes discriminations qu'elles soient d'ordre politique, religieuse, sexuelle, ethnique...
- La déclaration préalable à l'embauche.
- L'établissement de contrats de travail (CDI, CDD).
- La tenue du registre du personnel.
- La remise du règlement intérieur à chaque nouvelle embauche.
- Le suivi des visites médicales (d'embauche, périodiques et exceptionnelles).
- L'affiliation aux organismes de prévoyance et de retraite.
- L'affiliation à une mutuelle de santé pour l'ensemble des salariés du Pôle Branféré.
- L'enregistrement individuel des heures de travail et le suivi des banques d'heures.
- L'établissement des bulletins de paie.

- L'octroi des congés payés.
- La mise en place du plan de formation (actions d'adaptation au poste de travail, évolution ou maintien dans l'emploi, développement des compétences, droits individuels à la formation).
- Les déclarations sociales.
- L'élection des membres du Conseil Social et Économique et la tenue d'une réunion mensuelle direction/représentants du personnel.
- L'entretien d'évaluation réalisé chaque année.
- L'entretien professionnel réalisé chaque année et au retour d'une absence de longue durée d'un(e) salarié(e).
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Les affichages obligatoires (coordonnées de l'inspection du travail, accords collectifs, règlement intérieur, services de secours d'urgence, hygiène et sécurité, lutte contre les discriminations, lutte contre le harcèlement, égalité professionnelle hommes/femmes).
- Un accord d'entreprise sur la durée du travail et l'aménagement du temps de travail pour la SA Parc de Branféré.

Dans notre volonté d'être une entreprise proche de ses salariés, nous avons mis en place :

- Un accord d'entreprise sur l'indemnisation des absences (accident de travail, congés exceptionnels, congé de paternité, congé maternité, maladie) pour la SA Parc de Branféré, basé sur la CCN « animations » plus favorables sur ces points que la CCN « parcs animaliers ».
- Un accord d'entreprise pour l'attribution de chèques vacances pour les deux entités juridiques.
- Des réunions biannuelles HSCT (Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) pour les deux entités.
- Un accord de participation pour la SA Parc de Branféré.
- Un niveau global des salaires supérieur au niveau des salaires conventionnels.
- La remise de la fiche de poste à chaque nouvelle embauche.
- La remise d'un livret d'accueil, organigramme, trombinoscope à tout nouvel arrivant.
- L'organisation d'une demi-journée d'intégration pour les nouveaux salariés.
- Une communication à tous annonçant tout nouvel arrivant.
- L'embauche de salariés en contrats en alternance.
- L'accompagnement de demandeurs d'emplois dans leur parcours par des entretiens individuels avec le directeur général et/ou la responsable des ressources humaines.
- L'embauche et l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi, de personne en situation de handicap (partenariat Néo Emploi, CAP emploi, Entreprise adaptée, ESAT...).
- La formation sécurité à destination de tous publics (SST, électrique, travaux en hauteur...).
- L'attribution de chèques déjeuner y compris dématérialisés.

- L'attribution de chèques cadeau (Noël, événements tels naissances, mariages, Pacs).
- Les réunions générales d'avant saison et de fin d'année suivies de moments conviviaux.
- Un planning annuel de l'ensemble des réunions de direction, de service.
- L'accueil de stagiaires (conventions d'écoles, évaluations en milieu de travail, stages BAFA et BAFD).
- L'accueil de "travailleurs non rémunérés" placés par le service pénitentiaire d'insertion et de probation de Vannes.
- Les réponses écrites à chaque demande d'emploi ou de stage.
- Un accès privilégié au Parc pour le personnel, les conjoints et enfants.
- Les réductions accordées au personnel sur les produits de la boutique, les points de restauration et sur certaines activités et prestations.

Visant une amélioration continue, nous travaillons à :

- Renforcer la communication interne et la connaissance globale du site par nos salariés : mise à disposition de toutes les fiches de poste, partage d'informations sur le réseau intranet, rédaction et envoies réguliers d'informations sur les animaux, sur les actions développement durables, sur les actions des services commercial, boutique et restauration, sur planning en ligne annuel de l'ensemble des réunions de direction, de service...
- Renforcer notre Marque employeur auprès du grand public.
- Former nos salariés aux enjeux environnementaux.

L'INTÉGRATION CULTURELLE

Nos engagements

Fiers de l'identité culturelle forte à laquelle nous appartenons, nous nous engageons à promouvoir les valeurs traditionnelles de la Bretagne. En ce sens, nous avons adhéré en 2010 à la Marque Bretagne et sommes à présents membres de Produit en Bretagne. Nous entretenons des relations sérieuses et cordiales avec le Comité Régional du Tourisme, l'agence départementale du Tourisme, la communauté de communes Arc Sud Bretagne et les offices de tourisme de la région (40 cotisations annuelles).

Aujourd'hui encore Branféré est fort d'un concept atypique porté par des fondateurs visionnaires, les Jourde. Cet héritage est, tous les jours, valorisé par les équipes de Branféré qui œuvrent à faire perdurer cette vision de la relation homme/animal. Un espace dédié à l'histoire des fondateurs est à présent visitable.

Les animations grand public ne manquent pas d'évoquer l'histoire du lieu et celle de ces fondateurs. En particulier lors des Rencontres de Branféré qui ont lieu tous les ans dans le cadre de la Fête de la Nature. Cet événement fait la part belle aux artistes et aux associations locales qui peuvent ainsi se faire connaître auprès d'un auditoire de près de 5 000 personnes en moyenne.

Dans le cadre du programme d'animations grand public de l'École de la Nature nous accueillons chaque année sur le site des artistes qui conçoivent une œuvre en lien fort avec la nature qui les entoure. Cette initiative a pour but de faire rayonner des artistes engagés dans la cause Nature et culture.

Le Parc de Branféré, par l'intermédiaire de la boutique et de la restauration, noue des partenariats avec des entreprises locales pour présenter au public des produits régionaux (Biscuiterie de Ker Lann, Breizh Cola, ...).

Depuis 2015 le parc de Branféré est partenaire du festival international photo « Peuples et nature » de La Gacilly à 30 kms de Branféré

Dès lors, forts de ces valeurs qui nous caractérisent, nous nous engageons à :

- Promouvoir le patrimoine culturel et naturel de notre région, la Bretagne.
- Ne pas commercialiser des pièces ou objets archéologiques.
- Respecter le droit de propriété intellectuelle, les droits d'auteurs et d'images, ainsi toutes les personnes qui apparaissent dans nos brochures ont signé une autorisation de cession du droit d'image.

LA QUALITÉ

1. Gestion de la satisfaction clients et démarche qualité

La satisfaction de notre clientèle est une priorité. Les visiteurs peuvent nous faire part de leurs commentaires et suggestions par l'intermédiaire du formulaire contact de notre site internet, de notre livre d'or à la sortie du parc ou encore lors des enquêtes réalisées sur le parcours de visite.

Nous traitons et analysons les courriers dans les plus brefs délais et s'il y a lieu nous effectuons les mesures correctives. Nous répondons à toutes les réclamations ou remarques adressées par nos visiteurs.

En parallèle, nous assurons une veille active avec modération sur les réseaux sociaux.

Concernant la stratégie de communication, l'équipe consolide chaque année le plan de communication en accord avec le directeur général. Le service s'engage à produire des brochures commerciales qui décrivent le produit d'une manière fiable et des conditions générales de vente honnêtes et compréhensibles pour la clientèle.

Nous communiquons, sur le site et en dehors lors d'événements, de notre engagement en faveur du développement durable. L'adhésion à Green Globe doit d'ailleurs valoriser cet engagement afin de le rendre visible au plus grand nombre.

2. La qualité de service

En 2011, nous nous sommes de vus attribués par la Région Bretagne le label Qualité Tourisme à la suite d'un audit qui validait les efforts consentis en matière de :

- Information et communication.
- Savoir-faire et savoir-être.

- Confort et hygiène.
- Développement durable et valorisation touristique des territoires.
- Qualité de la prestation.

Ce label a été confirmé en 2013 lors d'un audit mystère sur site, puis renouvelé en 2016 et en 2021.

Les visiteurs ont un libre accès à une zone de pique-nique couverte avec un point d'eau et un point de tri et de collecte de déchets.

3. Le plan-guide et le plan d'amélioration de l'existant

En 2013, vu le succès que rencontre Branféré et afin de prévenir tout risque d'emballement, la Fondation de France en collaboration avec la direction de Branféré a fait appel à l'agence Construire afin de réaliser une étude générale sur Branféré. Cette étude, qui s'est étalée sur plusieurs années, est composée de :

- Un dossier de recollement regroupant plusieurs études (analyse phytosanitaire du parc, bilan énergétique des installations du site, audit sur la gestion des déchets, état de conformité aux nouvelles règles portant sur le handicap, analyse des installations électriques et des lagunes...).
- Un programme général ayant pour but de trouver des solutions aux problèmes mis en lumière par le dossier de recollement.
- Un plan guide comportant des préconisations qui donneront les orientations du parc dans les prochaines années afin que chaque intervention se fasse dans le cadre d'un projet général cohérent comme cela a été pratiqué jusqu'à maintenant.

Ce plan guide a été mis en pratique à travers deux phases importantes d'investissement portées par notre propriétaire la Fondation de France qui ont permis de :

- Rénover et agrandir les infrastructures d'accueil administration boutique et de restauration devenues trop petites tout en intégrant des critères de développement durables dans ces nouvelles constructions, aménager et valoriser une partie non exploitée du parc pour l'agrandissement de la visite ; accueillir un nouveau public : les professionnels en journée d'étude pour des réunions, séminaires (première phase 2013/2017).
- Permettre une refonte paysagère du domaine (plantations, cheminements, signalétique, mobilier de plein air) une rénovation extension de l'École de la Nature et de l'espace technique permettant une sauvegarde du patrimoine ancien dans cette partie historique du parc mais aussi de rationaliser et optimiser la fonction technique du parc notamment dans sa dimension environnementale (création d'une zone déchets à l'instar d'une mini déchetterie...). (Deuxième phase 2017/2021).

LA SANTÉ-SECURITÉ

1. Prévention des risques

Nos documents uniques de prévention des risques professionnels par service sont mis à jour régulièrement.

En parallèle, afin de limiter au maximum les accidents, une commission "sécurité et conditions de travail" a vu le jour en janvier 2012 associant les deux entités juridiques. Cette commission a pour objectif de recenser les accidents de travail, de visiter les lieux de travaux pour en faire découler un plan de prévention qui à l'avenir permettrait de limiter les risques d'accidents. Lors de ces réunions, un médecin du travail ainsi qu'un conseiller en prévention assistent les équipes du parc.

Depuis 2015, au sein du service ressources humaines, un référent santé sécurité du travail a été désigné et approuvé par le HSCT. Il est chargé notamment de veiller à la sécurité du personnel travaillant sur le site. Il participe à la rédaction du Document Unique de sécurité et d'évaluation des risques, diffuse les consignes de sécurité, s'assure que tout nouvel embauché (CDI, CDD, saisonniers, intérimaires...) est informé sur les dangers auxquels il peut être confronté, s'assure que les vérifications périodiques obligatoires du matériel et des équipements de protection sont faites (en collaboration avec les équipes en place : responsable technique, directeurs de service, responsable développement durable...). Tout problème de sécurité doit lui être signalé.

Nous avons un technicien en charge de la maintenance, particulièrement énergie et électricité, de toutes les installations et les équipements du pôle. Tout problème doit lui être reporté et il est habilité à intervenir pour la sécurité de tous. Toutes nos installations, nos équipements sensibles ou nécessitant une maintenance spécifique ou adaptée bénéficient de contrat de maintenance. Toutes les interventions sont rapportées au directeur général ainsi qu'au directeur du secteur en question. Une Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur a été mise en place, afin de privilégier le préventif au curatif.

Les produits dangereux sont stockés de manière sécurisée et le personnel qui les utilise est formé à leur bonne utilisation. Les fiches de sécurité des produits manipulés sur le site sont consultables. Les produits qui peuvent être remplacés par d'autres moyens moins dangereux et plus écologiques, le sont.

La restauration commerciale applique les normes très strictes de la restauration collective HACCP (en français : système d'analyses des dangers et points critiques pour leur maîtrise). Les appareils de cuisine et de conservation sont testés régulièrement par le personnel. Les produits biologiques et sans antibiotiques sont privilégiés dans la préparation des menus.

2. Hygiène et sécurité

Au vu de notre activité, les protocoles de sécurité sont très stricts. Nous disposons d'un plan d'intervention, d'un règlement intérieur pour les visiteurs et d'un règlement plus complet pour les salariés.

Toutes nos équipes sont suivies par la médecine du travail. Nous sommes équipés, dans plusieurs endroits du parc, de trousse de premiers secours ainsi que de deux défibrillateurs. Plusieurs membres du personnel sont formés au secourisme et suivent

régulièrement une mise à niveau. On en compte actuellement une cinquantaine sur l'ensemble du pôle.

De même, régulièrement plusieurs personnes du pôle ont suivi une habilitation électrique afin de les sensibiliser à la sécurité électrique et leur permettre d'intervenir sur un périmètre restreint défini (réarmement disjoncteur, changement d'ampoule...). Les principales interventions électriques sont réalisées par des prestataires externes. Régulièrement une formation « travail en hauteur » est suivie par les salariés ayant besoin de travailler en hauteur.

Il existe, des polices d'assurances et des instruments de protection pour la clientèle et le personnel. Les salariés bénéficient d'une protection sociale et le parc, par l'intermédiaire de la responsabilité civile, couvre les risques auxquels pourrait être exposée la clientèle.

Les consignes de sécurité, le plan d'évacuation du site en cas d'urgence (incendie, évacuation d'un animal dangereux...), les extincteurs et les numéros d'urgences sont communiquées au personnel ainsi qu'aux visiteurs dans tous les points stratégiques. Conformément à la législation, du personnel du parc formé est en permanence sur le site afin de garantir la sécurité de la clientèle.

Un audit sécurité a été programmé, le but étant d'effectuer un état des lieux de notre système de sécurité, de définir son niveau de conformité et de mettre en place des mesures correctrices visant l'amélioration et l'optimisation de la sécurité sur tout le site de Branféré.

Des mesures sont prises pour assurer la sécurité des clients lors de leur visite particulièrement au niveau du Parcabout où un opérateur communique les instructions à respecter pour la sécurité de tous les utilisateurs. Tous les ans, une étude phytosanitaire réalisée par l'ONF teste les arbres qui soutiennent le Parcabout. Un programme d'élagage et d'entretien du patrimoine arboré est réalisé tous les ans, les abattages rendus nécessaires pour raison de sécurité sont compensés par des plantations.

Fumer dans tous les lieux couverts ainsi que dans les files d'attente est prohibé dans l'enceinte du parc.

CONCLUSION

Branféré, site d'exception, parc dédié à la réconciliation homme/nature, se veut aussi entreprise éco citoyenne fondant sa politique sur un développement durable assumé et revendiqué, c'est à dire reposant sur un modèle où l'économique, le social, l'environnement et la culture ne s'opposent plus les uns les autres mais participent au contraire, ensemble, et d'une manière dynamique à un projet ambitieux et cohérent de développement maîtrisé et vertueux.

Difficultés et contradictions telles la récente crise sanitaire, ne doivent pas nous faire reculer mais doivent au contraire déboucher sur des solutions pour une démarche de progrès et renforcer encore plus notre démarche de développement durable pour surmonter les crises qui nous attendent et notamment la crise climatique.

Notre ambition :

- Faire de Branféré une référence et un exemple dans l'application concrète des enjeux du développement durable appliqués à la gestion et au management d'une entreprise de loisirs et de tourisme.
- Faire de Branféré un site ouvert et propice à la réflexion, au débat, à l'expérimentation, à la sensibilisation et à la formation au développement durable pour tous types de publics : les enfants, les familles, mais aussi les salariés, les dirigeants d'entreprise, de collectivités ou d'associations.
- Aborder de manière positive et non dogmatique les défis posés à l'Homme pour assurer la survie de son espèce sur cette planète.

Frédéric JAYOT

Directeur général

Février 2024